

LISTE POMPIGNAC EN TRANSITION

« L'avenir, c'est la trahison des promesses » (Daniel Pennac).

Lors des élections de 2020, Mme le Maire, candidate, avait fait cette promesse : « Construire une nouvelle école primaire, à proximité immédiate de l'école maternelle, adaptée aux besoins, évolutive et surtout financièrement maîtrisée ». Trois ans après, plus question de nouvelle école ! Mme le Maire a fait adopter par la commission des affaires scolaires un projet de replâtrage des vieux bâtiments, pour un coût estimé à 3,2 millions d'euros HT ! Et pas avant 2027 ! Ainsi, pour un budget exorbitant, on devrait rafistoler des locaux inadaptés, concentrés dans un espace exigu et inapte à accueillir les 10 classes que comptera bientôt l'école élémentaire. Ainsi, plus de groupe scolaire cohérent et moderne, réunissant les deux écoles et le restaurant scolaire, dans des lieux vastes et sécurisés (le terrain pour la nouvelle école élémentaire, mitoyen de l'école maternelle, a pourtant déjà été acquis par la précédente municipalité). Plus de simplification des accompagnements pour les parents. Plus de sécurisation de la circulation des élèves... Mais où et comment reloger les 230 élèves de l'école élémentaire pendant les longs travaux de rénovation des locaux qu'ils occupent ? Dans des Algécos ? Sur quel terrain ? Pour quels coûts inutiles ? Sans s'en inquiéter, la commission a statué pour mener une étude de faisabilité, inutile et coûteuse, pour ce calamiteux projet de recyclage. Espérons que les experts qui y plancheront ramèneront notre édile à la raison et à ses promesses. Au coût actuel de la construction, combien coûterait une école neuve ? Pourquoi rapiécer du vieux, décalé, inadapté, exigu et malcommode, en trahissant ses promesses et en payant plus cher ?